MISE À JOUR : 23.02.2021

FICHE OPÉRATION 3A.1

DIAGNOSTIC ET ÉLABORATION DES CADRES STRATÉGIQUES DE RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

RÉSULTAT ATTENDU I 3

Les produits issus de l'agroécologie, de la forêt et de la cocoteraie sont valorisés.

ACTIVITÉ | 3B

Du champ à l'assiette.

OBJECTIFS

Cette opération vise à renforcer la durabilité des systèmes alimentaires des PTOM et leur résilience face aux effets du changement climatique. PROTEGE ambitionne de mieux valoriser les produits consommés, de rechercher de nouvelles opportunités, d'augmenter les retombées pour les secteurs agricoles, de l'aquaculture et de la pêche côtière, en proposant une alimentation saine, en contribuant au maintien des populations sur leur lieu de vie et en s'adaptant aux effets du changement climatique.

Concrètement, la transition alimentaire d'un territoire vers un système alimentaire durable dans un contexte de changement climatique implique la co-construction d'un diagnostic partagé de la situation alimentaire du territoire (état de la production, habitudes de consommation, maillage territorial...), l'identification et l'analyse des initiatives passées et actuelles visant à renforcer la durabilité des systèmes alimentaires dans chacun des PTOM et enfin l'élaboration des cadres stratégiques et opérationnels à diverses échelles (territoire, archipels, îles...). Cette transition peut s'appuyer sur différents outils dont les projets alimentaires territoriaux (PAT).



BUDGET

150 000 € (17 899 761 XPF)

ACTION		TERRITOIRE					AVANCEMENT			
		NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
3A.1.1	Diagnostic et état des lieux de la durabilité des systèmes alimentaires des PTOM	-	-	-		=				
3A.1.2	Élaboration des cadres stratégiques de renforcement de la durabilité des systèmes alimentaires (PAT)	-	=			-				



CONTEXTE

UN SYSTÈME ALIMENTAIRE EST CONSIDÉRÉ COMME DURABLE QUAND IL PERMET D'OFFRIR UNE ALIMENTATION BÉNÉFIQUE ACCESSIBLE À TOUS.

Ceci, tout en contribuant positivement au bien-être et à la santé, en ayant une empreinte minimale sur l'environnement et en produisant un système économiquement équitable et performant.

Les 3 PTOM français du Pacifique présentent une fragilité de leurs systèmes alimentaires, et plus généralement de leurs secteurs primaires. L'augmentation de la prévalence des maladies nontransmissibles est un révélateur de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle d'une partie importante des populations et ce malgré l'autoconsommation, le soutien public au secteur primaire et le lancement de nombreuses initiatives institutionnelles, associatives et privés sur les questions d'agriculture, de pêche, d'alimentation et santé. De plus,

les impacts croissants du changement climatique dans la région et les conséquences des crises sanitaires comme celle du Covid-19, auront des impacts importants sur la sécurité alimentaire des PTOM du Pacifique.

La transformation des systèmes alimentaires est aujourd'hui indispensable pour s'inscrire dans les objectifs climatiques mondiaux, rendre autonome les territoires dans un contexte de crise sanitaire, assurer la sécurité alimentaire des

Les impacts croissants du changement climatique et les conséquences de crises sanitaires auront des impacts importants sur la sécurité alimentaire des PTOM

populations sans compromettre les ressources des générations futures (conservation de la biodiversité et des écosystèmes). Cette opération fait également écho aux initiatives européennes comme « Farm to Fork ».



Un appel d'offres relatif au renforcement de la durabilité des systèmes alimentaires des PTOM français du Pacifique a été lancé en septembre 2020.





SYNTHÈSE

es membres du
comité de pilotage de
PROTEGE réunis le 23
avril 2020 ont décidé
de mobiliser le projet pour
accompagner les PTOM dans la
consolidation de leur système
alimentaire, dans un contexte
de fortes déstabilisations
suite à la crise mondiale
provoquée par le Covid-19 et
d'adaptations nécessaires du

fait du changement climatique.
La réalisation du diagnostic
et de l'état des lieux de la
durabilité des systèmes
alimentaires des PTOM va
permettre d'identifier les actions
à forts effet de levier et les
opportunités de coopération,
partage d'expérience entre
PTOM et pays de la région. Ces
recommandations permettront
de construire ensuite des appels
à projets pour financer des
opérations de renforcement des
systèmes alimentaires des PTOM.



DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX DE LA DURABILITÉ DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DES PTOM (NC-PF-WF)

ACTION 3A.1.1

L'action vise à dresser un diagnostic partagé et un état des lieux des initiatives, projets passés et en cours des territoires sous l'angle de leurs impacts sur la contribution par la production locale (agriculture, pêche, aquaculture, agroalimentaire) à couvrir les besoins alimentaires et nutritionnelles des populations, de leurs impacts sur

la durabilité des ressources naturelles (sols, eau, stocks halieutiques...), sur la dépendance aux intrants importés et leur résilience vis-à-vis des effets du changements climatiques. Il s'agit d'élaborer une cartographie des acteurs et des forces vives des territoires dans le domaine de l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, l'alimentation et la santé (acteurs publics, parapublics, privés et de l'éducation) et de faire un état des lieux des champs de compétences et des services rendus par ces acteurs ; d'identifier les liens et les interactions entre ces acteurs (ou les absences de liens).

Dans un deuxième temps, l'action vise à faire un inventaire des initiatives marquantes passées, en cours et à venir portées par ces acteurs ainsi que celui des financements mobilisés et disponibles

Élaborer une cartographie des acteurs et des forces vives des territoires dans le domaine de l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, l'alimentation et la santé

d'en mesurer l'impact et l'efficience et de leur prise en compte de la durabilité de la production de l'alimentation au regard des ressources naturelles du territoire.



ACTION 3A.1.2

Cette action doit fournir aux territoires des cadres stratégiques de renforcement de la durabilité de leurs systèmes alimentaires à travers un encadrement méthodologique qui reprend la philosophie des projets alimentaires territoriaux (PAT).

Les PAT répondent à l'enjeu d'ancrage territorial et revêtent :

 une dimension économique: structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles

- une dimension environnementale:
 développement de la consommation
 de produits locaux et de qualité,
 valorisation des modes de
 production agroécologique, dont
 l'agriculture biologique, préservation
 de l'eau et des paysages, lutte contre
 le gaspillage alimentaire
- une dimension sociale: éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine culinaire.

La méthode d'élaboration vise à établir un diagnostic commun, une vision partagée du territoire et la définition de série d'actions, en rassemblant les moyens financiers et humains existants de tous les acteurs de l'alimentation du territoire. À savoir notamment les collectivités, les agriculteurs, les transformateurs, la société civile, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ou encore les entreprises et coopératives.













